



Probleme interet contentia

Par **cathe69**, le **06/10/2010** à **14:52**

Bonjour,
j'ai fait un credit chez cofidis (carte 4 etoiles) en 10/1999 dans le courant de l'année 2000 je n'ais plus honorer les mensualités,entre temps j'ai changer de région et plus aucune nouvelles de leur part et depuis quelques semaines je reçois des courriers et appel de la société contentia il m'ont fait parvenir un titre exécutoire du tribunal d'instance de dunkerque prononce le 17/09/2001 en me reclamant la somme de 1338 euros.or la societe de recouvrement me reclame la somme de 3800 euros en prétestant que se sont les intérêts,ont ils le droit de me reclamer une telle somme
je vous remercie de votre aide

Par **mimi493**, le **06/10/2010** à **16:08**

La somme due porte intérêt légal
Mais lisez le titre exécutoire pour voir à quoi vous avez été condamné (remboursement, dommages et intérêts, dépens, frais de justice)

Par **lorelay45**, le **07/10/2010** à **18:20**

Si vous avez seulement connaissance du titre exécutoire, c'est qu'il n'y a pas eu signification du jugement... A creuser alors pour savoir qi la décision peut vous être opposable
Cdt